



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **0001**/AONO/MINEPAT/SEMRY/VIVALOGONE/UGP/SPM/PI/RRE/2026 du **05 MAI 2026**

RELATIF A L'ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS HYDROMETRIQUES COMPLEMENTAIRES ET ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE HYDROMETEOROLOGIQUES

Pays : République du Cameroun

Nom du projet : Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone)

Financement : Banque Mondiale - Crédit 70030-CM P166072

Référence : CM-SEMRY-532127-GO-RFB (selon le plan de passation de marché)

Intitulé du Marché : Acquisition et installation des équipements hydrométriques complémentaires et acquisition des pièces de rechange hydrométéorologiques

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.
2. Le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits fournitures.
3. Le délai de livraison est de **six (06) Mois**. Une description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est précisée dans la section III (Critères d'évaluation et de qualification). **NB** : Pour le présent marché, aucune marge de préférence nationale n'est applicable.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres sur la plateforme COLEPS.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au Compte N°335 988 60001-94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans tous les agences BICEC. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.
7. L'offre produite devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS avec la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° **0001**/AONO/MINEPAT/SEMRY/VIVALOGONE/UGP/SPM/2026 du **05 MAI 2026** relatif a l'acquisition et installation des équipements hydrométriques complémentaires et acquisition des pièces de rechange hydrométéorologiques » au plus tard le **15 JUIN 2026** à 10 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur une clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : (i) 5 MO pour l'Offre Administrative, (ii) 15 MO pour l'Offre Technique et (iii) 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants : Format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en fin du DAO, Le montant et la monnaie de la garantie d'offre est : 1 660 000 (un million six cent soixante mille) francs CFA **Pour les Institutions situées dans le pays du maître d'ouvrage :**

La liste des établissements bancaires et organismes financiers de premier rang agréés par le Ministre en charge des Finances autorisés à émettre les cautions est jointe à la fin du DAO.

Copies :

- ARMP-EN
- PDT-CSPM VIVA-LOGONE
- Archives

Yagoua, le _____
LE COORDONNATEUR

Ingénieur Agro - Socio-Economiste

